

Élections au Collège : les candidats font campagne et diffusent leur premier message aux électeurs

11 septembre 2020

Cette année, le Collège innove dans son processus électoral en permettant aux candidats à l'élection de transmettre, à même son site Web, et de manière optionnelle, des messages personnalisés aux électeurs, et ce, à des moments précis et selon des modalités strictes.

Ainsi, six des onze candidats en lice dans la course visant à pourvoir six postes d'administrateur au Conseil d'administration présentent aujourd'hui leur premier message. Une page dédiée à chacun des candidats dans le site Web permet de faciliter la leur diffusion. On trouvera ci-dessous un lien direct vers la page de chacun.

Région du Nord-Ouest (deux postes à pourvoir)

- [Dr Jean-Pierre Boucher \(83197\)](#) (avec message)
- [Dre Amélie Coutu \(02169\)](#) (avec message)
- [Dre Virginie Demers \(15122\)](#)
- [Dr Guy Morissette \(80513\)](#) (avec message)

Région du Centre (deux postes à pourvoir)

- [Dr Daniel Doyle \(76396\)](#)
- [Dr Mathieu Hains \(19213\)](#)
- [Dr Alain Naud \(85238\)](#)
- [Dr Simon Patry \(94226\)](#) (avec message)

Région du Sud (deux postes à pourvoir)

- [Dr Pierre Guérette \(94082\)](#) (avec message)
- [Dr Jean-François Lajoie \(82447\)](#) (avec message)
- [Dre Chantal Vallée \(02228\)](#)

Prochaines étapes du processus électoral

Communications des candidats

Les candidats qui le désirent pourront présenter un second message aux électeurs au même endroit dans le site Web du Collège à compter du 18 septembre prochain (à noter que ce texte doit être transmis au Collège au plus tard le 15 septembre prochain par courriel à elections@cmq.org). Ils peuvent également en tout temps joindre un clip vidéo pour compléter leur campagne électorale. Ces mêmes informations sont diffusées dans les médias sociaux du Collège et par infolettre pour rejoindre le plus d'électeurs possible.

Fonctionnement du scrutin

Le scrutin s'ouvrira à compter de 9 h le 22 septembre prochain et se poursuivra jusqu'à 16 h le 7 octobre. Les électeurs recevront par courriel l'information nécessaire leur permettant d'accéder au système de vote électronique, accompagnée d'une description de la procédure à suivre pour voter.

Adresse courriel valide

Une adresse courriel valide établie au nom du membre, et figurant dans son dossier sur le site sécurisé du Collège est obligatoire pour voter. Les membres n'ayant pas d'adresse électronique valide à leur dossier ne pourront tout simplement pas exercer leur droit de vote.

Pour en savoir davantage

- [Visitez notre section Web dédiée aux élections](#)
- [Accédez aux articles et infolettres diffusés depuis le début de la période électorale](#)

CONTACTEZ-NOUS!

Adresse courriel : elections@cmq.org

Soutien téléphonique : 514 933-4441, poste 5555 ou 1 888 633-3246, poste 5555

Service offert du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Adresse postale

Collège des médecins du Québec
Secrétaire d'élection
Bureau 3500
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 0G2